

Changements au guide de demande pour le volet « Priorités du marché du travail de la Nouvelle-Écosse pour les médecins »

Entrée en vigueur : Le 14 août 2024

- Modifications rédactionnelles ont été effectuées pour clarifier le texte et assurer sa cohérence.

Entrée en vigueur : Le 1^{er} juillet 2024

- Le certificat de désignation expire à la fin du mois un an après votre date de mise en candidature.

Entrée en vigueur : Le 23 avril 2024

- Le test d'anglais essentiel Pearson (Pearson Test of English (PTE) Core) est accepté comme preuve d'aptitude linguistique.

Entrée en vigueur : Le 18 décembre 2023

- Le présent guide a été mis à jour pour inclure la nouvelle adresse

1505, rue Barrington, 4e étage (Maritime Centre)
Halifax (N.-É.)

Entrée en vigueur : Le 16 novembre 2022

- Nous passons à la version 2021 de la Classification nationale des professions (CNP).
 - La structure de la CNP 2016 composée de genres et niveaux de compétence (CNP O, A, B, C et D) sera remplacée par un système à 6 catégories représentant la formation, les études, l'expérience et les responsabilités (FÉER) nécessaires pour exercer une profession.
 - Les codes de profession à 4 chiffres deviendront des codes à 5 chiffres.

Entrée en vigueur : Le 16 avril 2020

- La section sur les fonds pour l'établissement a été mise à jour pour refléter les lignes directrices du gouvernement fédéral quant aux fonds requis à l'arrivée. De plus, on a clarifié l'exigence selon laquelle les fonds et les revenus disponibles du demandeur doivent être suffisants pour subvenir aux besoins de toutes les personnes à charge, même si elles ne viennent pas au Canada avec le demandeur.
- L'adresse courriel est immigration@novascotia.ca.